

13/03/2020

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS À L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Le 10 mars, personnels et étudiants de l'université de Franche-Comté étaient appelés à élire leurs représentants au sein des trois conseils centraux de l'université : le conseil d'administration (CA), la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et la commission recherche (CR). Avec un taux de participation de 68,1 % chez les personnels et de 9,46 % chez les étudiants.

Les résultats détaillés pour chaque conseil sont en ligne sur le site internet de l'université rubrique « Documents officiels » : <http://www.univ-fcomte.fr>

PROCHAINES ÉTAPES

Les 28 membres nouvellement élus au conseil d'administration ainsi que les 3 personnalités extérieures de droit¹ se réuniront le 3 avril pour élire 5 autres personnalités extérieures ayant candidaté.

Le nouveau conseil d'administration composé de 36 membres procèdera le 6 avril prochain, à l'élection du président de l'université, élu pour quatre ans à la majorité absolue, renouvelable une fois.

LE RÔLE DES TROIS CONSEILS CENTRAUX

Le Conseil d'administration (CA)

Composition : 36 membres (16 enseignants et assimilés, 6 personnels Biatss² et assimilés, 8 personnalités extérieures, 6 étudiants)

Attributions :

- Détermine la politique de l'université
- Vote le budget et approuve les comptes
- Approuve le contrat d'établissement, les accords et les conventions, les emprunts...
- Fixe la répartition des emplois alloués à l'université
- Approuve les décisions du conseil académique qui ont une incidence financière
- Valide certaines décisions de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)

La Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)

Composition : 40 membres (16 enseignants et assimilés, 16 étudiants, 4 personnels Biatss et assimilés, 4 personnalités extérieures)

¹ Un représentant de la Région Bourgogne-Franche-Comté, un représentant de Grand Besançon Métropole et un représentant du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

² Biatss : Les personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé

Attributions :

- Est consultée sur les programmes de formation des composantes
- Vote la répartition du budget destiné à la formation
- Adopte les règles relatives aux examens et à l'évaluation des enseignements
- Adopte des mesures recherchant la réussite étudiante (orientation, insertion, activités culturelles, sportives, sociales, associatives, conditions de vie et de travail)
- Assure le développement des interactions entre sciences et société
- Adopte les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé

La Commission recherche (CR)

Composition : 40 membres (28 enseignants et assimilés répartis par secteurs de formation, 4 personnels Biatss et assimilés, 4 doctorants, 4 personnalités extérieures)

Attributions :

- Répartit le budget de la recherche
- Fixe les règles de fonctionnement des laboratoires
- Est consultée sur les conventions avec les organismes de recherche
- Assure le développement des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle
- Est consultée sur l'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche

Contact presse

Marie RÉAUX

Directrice de la Communication

Tél. 03 81 66 58 11

marie.reaux@univ-fcomte.fr